



TOUS ENSEMBLE POUR LES GARES

Siège social : Hotel de ville de 46300 Gourdon

Site internet : www.bataildurail.com / contact : ca@bataildurail.com

Gourdon, le 24 juillet 2012

Monsieur François Hollande

Président de la République

Palais de l'Elysée

75 008 PARIS

Monsieur le Président,

Lors de votre venue à Souillac, le 20 juillet dernier, l'Association Tous Ensemble Pour Les Gares de Gourdon et Souillac vous a présenté, à la fois, les problèmes des usagers du transport ferroviaire sur la ligne Paris - Orléans – Limoges – Toulouse notamment entre Cahors et Brive et les demandes des habitants des bassins de vie du gourdonnais, du sarladais et du souillagais.

Vous avez été attentif à nos déclarations.

Votre Chef de Cabinet Adjoint a souhaité de plus amples informations et des précisions concernant la situation actuelle.

Rappels des faits, septembre 2007, la SNCF avec l'aval du gouvernement décide unilatéralement la suppression de 15 arrêts TEOZ (aujourd'hui « intercités ») en gare de Souillac, Gourdon, Caussade et Montauban sous différents prétextes.

Une mobilisation s'effectue, des milliers d'adhérents, des actions en gare, sur les voies, le soutien des Élus « locaux motivent », de procès en appel, des centaines de rassemblement en gare, dans villes et villages de Midi Pyrénées., Après 57 mois de lutte, nous comptabilisons 13+1 arrêts récupérés.

Comme l'a reconnu la SNCF, *la lutte pour les gares est devenue emblématique de la défense des services publics.*

Il manque, encore, les arrêts du samedi dans les 2 sens. Pourtant, en mai 2010 à l'Assemblée Nationale, Mr PEPY reconnaissait que *la suppression des 15 arrêts était considérée, aujourd'hui, comme une erreur.*

NOUS DEMANDONS :

Le retour immédiat des 2 arrêts du samedi « intercités » 3641 et 3692 dans nos 2 gares

Les usagers de nos bassins de vie n'ont pas accès à ce train ni aucun moyen TER pour assurer une correspondance, soit à Brive La Gaillarde ou à Cahors et au delà (aucun train entre 13h et 23h).

Le reclassement de Gourdon en gare « grandes lignes », actuellement ouverture gare TER avec un guichetier seul (8h / 18h30), En septembre, réduction programmée des heures d'ouverture par la Direction SNCF Midi Pyrénées, Gourdon est une sous-préfecture du Lot et sa gare fréquentée

D'une manière générale pour les futures grilles de cadencement

***L'arrêt des « intercités », le matin, en mi-journée, en fin d'après midi et la nuit.** Ces trains circulent déjà mais tous ne marquent pas l'arrêt commercial dans nos gares.

Cela ne nécessite pas la création d'un « sillon » par RFF, cela n'engendre aucun coût financier supplémentaire, ni aucune contrainte horaire de trajet pour la SNCF.

A titre d'exemple :

- le train de nuit, dans les 2 sens, ne marque pas l'arrêt en semaine dans nos gares. Tous les jours, il reste stationné en gare de Brive La Gaillarde 1 heure durant. Ce stationnement n'est pas un arrêt commercial, un souillagais désirant utiliser le train de nuit, vers Paris, sera contraint de se rendre par ses propres moyens en gare de Saint Denis Près Martel (ligne Rodez – Brive),
- « intercités » du matin sens Toulouse – Paris, circulant tous les jours sans arrêt à Gourdon et Souillac, est précédé d'un TER ramassant les voyageurs à Gourdon et Souillac pour la correspondance de cet « intercités » à Brive.
- « intercités » Paris – Toulouse à la mi journée, est précédé d'un TER et suivi d'un autre afin de ramasser pour correspondance à Cahors ou desservir les gares de Souillac et de Gourdon pour les voyageurs contraints de descendre à Brive La Gaillarde afin de rejoindre leur destination soit à Souillac ou Gourdon.
Sur cet « intercités » (+1 récupéré), la SNCF a accepté de pratiquer, le dimanche, l'arrêt en gare de Gourdon et Souillac ce qui a permis l'annulation de 2 TER et de plus, elle a autorisé la tarification région de Souillac à Toulouse. Ce qui est possible pour un « intercités » devrait être réalisable pour d'autres.
- De façon générale, la SNCF assure, en premier, la circulation des « intercités » au détriment des TER, en période hivernale, en cas accident matériel, de difficultés engendrées par le flux tendu (rame, machine de traction, machiniste), etc....
- **Un redéploiement des TER, en évitant les doublons « intercités » - TER**
- **Nous, nous félicitons du choix prioritaire de rénovation du réseau existant. Il est utile de le doter de moyens aptes à la grande vitesse, d'un matériel roulant neuf, de personnel technique, commercial suffisant. La ligne POLT doit s'inscrire, également, dans le projet LGV POCL.**
- **Une politique commerciale dynamique, offrant toutes la gamme de produits dans nos gares, le retour de la tarification kilométrique, etc...**

Pour la période 2012 2017 :

Nous demandons

Une visibilité des grilles de cadencement

L'arrêt de tous les « intercités » dans nos gares

Un redéploiement de TER, de Brive La Gaillarde à Cahors (A-R) avec arrêts à Gignac-Cressensac et Dégagnac aux heures de travail et d'établissements scolaires,

Dans le cas d'absence de TER, les abonnés régionaux doivent pouvoir accéder aux « intercités » sans s'acquitter de la taxe réservation.

RFF, depuis 1997, n'a pas procédé à un entretien normal du réseau.

Aujourd'hui la ligne POLT connaît des travaux de réfection : 43 semaines par an d'une durée journalière de 8 heures (résultats d'exigences des usagers et des conditions de sécurité, etc...) mais aussi à cause des préparatifs pour la future LGV Poitiers Bordeaux, déversement du trafic sur POLT qui génèrent des contraintes sur le cadencement voyageurs .

Ces travaux provoquent, dès à présent, des réductions du nombre de sillons de circulation

- s'ils sont nécessaires et nous nous en félicitons, ils ne peuvent conduire à laisser les voyageurs sur le bas côté de la voie et les contraindre à l'utilisation de moyens de transports individuels.
- ce sont les sillons TER qui sont supprimés en premier
- dans la grille de cadencement 2012, les « intercités » n'apparaissent plus qu'avec des horaires irréguliers (affichage des trains sans horaire) conduisant à une désaffection de la fréquentation.

21 et 22 juillet, travaux en gare de LIMOGES –Bénédictins, arrêt des « intercités » venant de Paris à La Souterraine. Durant 2 jours, dans les 2 sens, aucun train « intercités » ou TER entre Brive La Gaillarde et Toulouse

Nous sommes, certes, des ruraux, est ce suffisant pour être traités ainsi ? Les Autorités Organisatrices n'ont pas répondu, une nouvelle fois, aux besoins des usagers (Pentecôte 2011).

Nos deux cités, notamment Souillac, possèdent des lycées Professionnels Régionaux toute régression du transport ferroviaire met en cause leurs avenir.

Pour conclure, la SNCF fait constater, chaque semaine à Souillac, par 2 huissiers, notre présence sur les quais et s'acquitte de deux fois 350 € par rassemblement. Serait-il plus facile de dégager une ligne de crédit pour la répression que de satisfaire les besoins des usagers ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Y BIALGUES:

Président de TEPLG de Gourdon et Souillac

Dossier suivi par
Mr Frédéric MONTEIL
Chef de Cabinet adjoint
Du Président de la République

Copies jointes :
Courrier à Mr PEPY Pt delà SNCF
Courrier à Mr M ALVY Pt Région Midi Pyrénées